

FAQ concernant l'application myFMH

Table des matières

1	Installation	2
2	Paramétrage.....	2
3	Données affichées	3
4	Fonctions et utilisation de l'application.....	3

Version : 18.02.2021

1 Installation

Conditions nécessaires à l'utilisation de l'application myFMH

- Android : version 8 et ultérieur
- iOS : version 12 et ultérieur

Comment faire pour installer l'application myFMH sur mon smartphone?

1. Dans App Store ou Google Play Store, cherchez l'application «myFMH» et téléchargez-la.
2. Donnez toutes les autorisations d'accès nécessaires.
3. Sur votre PC/Mac, ouvrez la page myfmh.hin.ch en vous enregistrant via votre identifiant HIN ou myFMH (démarrer client HIN) via votre navigateur habituel (Firefox, Chrome ou Edge).
4. Sur votre smartphone, ouvrez l'application et sélectionnez «SCAN» pour scanner le code QR s'affichant sur la page myfmh.hin.ch.
5. L'application est prête à l'emploi.

J'ai été avisé que mon jeton ne sera bientôt plus valable. Que dois-je faire?

Pour des raisons de sécurité, votre jeton doit être renouvelé tous les 90 jours. Procédez comme suit :

1. Sur votre PC ou votre McIntosh, ouvrez votre navigateur habituel (Firefox, Chrome ou Edge) et rendez-vous sur la page myfmh.hin.ch.
2. Vérifiez si vous êtes bien enregistré sur le client HIN via votre identifiant HIN ou myFMH.
3. Cliquez sur « ajouter appareil ». Un code QR apparaîtra à l'écran.
4. Ouvrez l'application myFMH sur votre smartphone.
5. Donnez toutes les autorisations nécessaires.
6. Sélectionnez «SCAN», au bas de l'écran.
7. À l'aide de votre smartphone, scannez le code QR affiché sur myfmh.hin.ch.

Vous pouvez à nouveau utiliser l'application myFMH comme à l'accoutumée.

Lorsque je scanne le code QR sur myfmh.hin.ch, un message d'erreur s'affiche en rouge. Que dois-je faire ?

Fermez l'application et rouvrez-la, puis scannez une nouvelle fois le code QR. Si le message d'erreur réapparaît, veuillez contacter le service d'assistance HIN (<https://www.hin.ch/support/>).

2 Paramétrage

Quelles possibilités ai-je pour configurer mon application myFMH ?

Ouvrez les paramètres (en-haut à gauche) et sélectionnez la langue. Indépendamment de cela (bas de la page), vous pouvez également sélectionner la langue d'affichage de votre carte de médecin : français, allemand, italien ou anglais.

Dans quelles langues l'application existe-t-elle ?

Pour l'instant, elle existe en versions française, allemande, italienne et anglaise.

3 Données affichées

Les données figurant sur ma carte de médecin comportent des erreurs. Comment faire pour les corriger ?

La photo et les données personnelles figurant sur votre carte de médecin sont celles enregistrées auprès de la FMH. S'il y a eu des changements (changement de nom, p. ex.), veuillez les communiquer au service client de la FMH (dln@fmh.ch, tél. +41 31 359 11 11).

Les informations concernant l'autorisation de pratique et celles concernant les stupéfiants sont celles figurant dans le registre des professions médicales (MedReg). Pour les corriger, veuillez contacter votre médecin cantonal.

4 Fonctions et utilisation de l'application

Quelles fonctions et prestations l'application myFMH offre-t-elle ?

L'application myFMH donne accès aux fonctions et prestations ci-après :

- Carte de médecin
- Clé d'identification électronique (code QR)

Mon application myFMH fonctionne-t-elle aussi à l'étranger ?

L'application fonctionne également à l'étranger. Si vous avez un accès à l'internet, elle fonctionne comme si vous étiez à domicile. Si ce n'est pas le cas, la dernière version synchronisée de l'application s'affiche. Si la synchronisation remonte à un certain temps, un message en couleur le signale.

Puis-je aussi utiliser ma carte de médecin, et plus précisément le code QR, à l'étranger ?

La carte est établie par la FMH mais n'est pas à proprement parler un document officiel. Le contrôle électronique du code QR, p. ex. dans une pharmacie, ne fonctionne qu'avec un raccordement HIN. Or la communauté HIN se restreint aux professionnels et aux établissements de santé opérant en Suisse, ce qui veut dire que le contrôle électronique du code QR n'est pas possible hors du pays.

L'application myFMH fonctionne-t-elle également sans raccordement internet?

Oui. Lorsque vous vous trouvez à un endroit sans connexion internet, la dernière version synchronisée de l'application s'affiche.

Ma pharmacie n'est pas équipée d'un raccordement HIN. Puis-je quand même utiliser ma carte de médecin ?

Oui, l'application myFMH fonctionne également comme une carte physique. Votre GLN¹ figure sur la carte, ce qui permet à la pharmacie d'effectuer une vérification dans MedReg. C'est bien sûr plus simple avec un raccordement HIN.

¹ GLN: le «Global Location Number» sert à l'identification univoque et sans confusion possible d'un médecin.

Ma pharmacie est équipée d'un raccordement HIN mais ne sait pas comment procéder aux identifications. Que puis-je faire ?

Le client HIN de la pharmacie doit être installé et annoncé. Le code correspondant figure au bas de l'écran à droite sur un PC et en haut à droite sur un McIntosh. Il suffit ensuite d'ouvrir la page [check.hin.ch](https://www.hin.ch) pour permettre à la pharmacie de scanner le code QR.

J'ai une carte de médecin valable et récemment synchronisée mais la pharmacie me dit que son système signale ma carte comme non valable. Que puis-je faire ?

Contactez le service d'assistance HIN (<https://www.hin.ch/support/>).